



SAGE LOIR

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

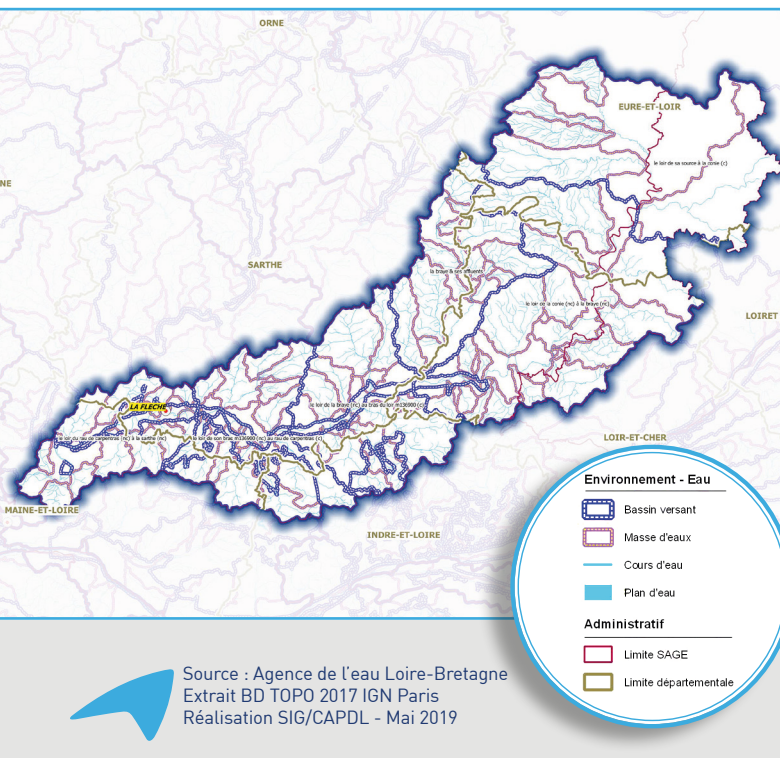
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



Mars 2026

CARTE



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne
Extrait BD TOPO 2017 IGN Paris
Réalisation SIG/CAPDL - Mai 2019

EAU

- 7 zones hydrographiques.
- 17 masses d'eau cours d'eau.
- 57 masses d'eau petit cours d'eau.
- 8 masses d'eau souterraines.
- 8 captages prioritaires identifiés :
 - Bonneval / Les Prés-Nollets,
 - Châteaudun / Beauvoir,
 - Marboue,
 - Saint-Christophe,
 - Saint-Paterne-Racan,
 - Vibraye,
 - Saint-Maixent / les Petites Ganches,
 - Oucques.

INFORMATIONS CLÉS

- Territoire qui s'étale sur 3 régions, 7 départements (28, 37, 41, 45, 49, 72, 61).
- 3 900 km de cours d'eau, 320 km pour l'axe Loir, confluence avec la Sarthe et la Mayenne pour former la Maine.
- État d'avancement : le SAGE a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 25 septembre 2015.

Présidence	Alain BOURGEOIS
Animation	Mathilde GOIDIN
Portage	Etablissement public Loire
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Yoann CORVAISIER
Élus Chambre d'agriculture	Thierry HAMARD (49), Éric LOYAU (72)

AGRICULTURE

- 5 500 exploitations agricoles (1 270 sur la Région Pays de la Loire).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 39,5 et 108,9 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

7 160
km²

420
communes concernées,
soit environ 284 000 habitants

84%
de terres agricoles



SAGE LOIR

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



Mars 2026

PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Les 12 contrats territoriaux présents à l'échelle du SAGE concernent les milieux aquatiques : 3 autour de « Basses Vallées Angevines » et 9 autour de « Loir Aval ».

Etude HMUC finalisée sur le bassin Argance donnant lieu à la suite à une analyse socio économique de l'impact de la baisse des volumes prélevables et des actions potentielles de réduction du déficit quantitatif (PSE, stockage etc...).

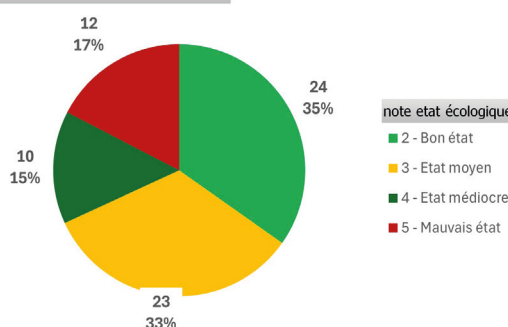
Etude de préfiguration HMUC à l'échelle du Loir terminée, une étude HMUC sur le Loir Amont est en cours, l'étude HMUC Loir Aval arrivera à la suite dans un futur à moyen terme.

ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

20 masses d'eau du SAGE ont atteint le bon état écologique en 2025. La part des masses d'eau en état moyen augmente entre 2019 et 2025.

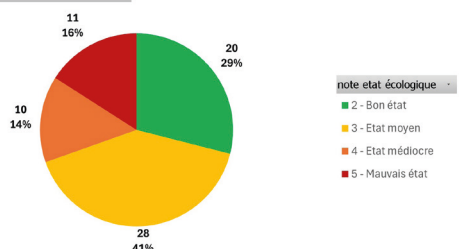
État écologique 2019

Somme de Nombre de masses d'eau



État écologique 2025

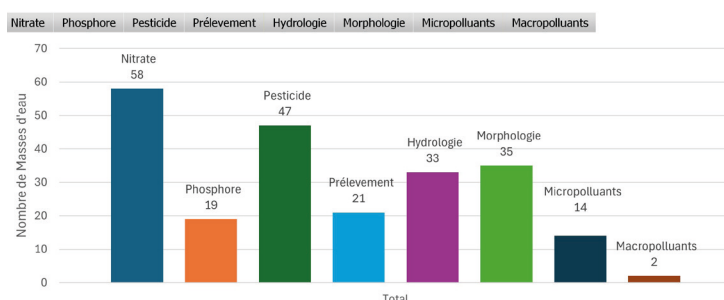
Somme de Nombre de masses d'eau



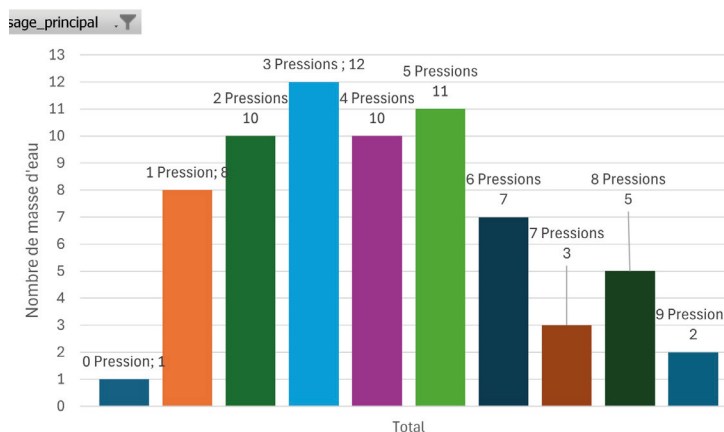
PRESSIONS

Les pressions les plus représentées sont : nitrates et pesticides.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



La majorité des masses d'eau sont concernées par 1 à 5 pressions différentes.

38%

des masses d'eau atteignent un bon état écologique



SAGE LOIR

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



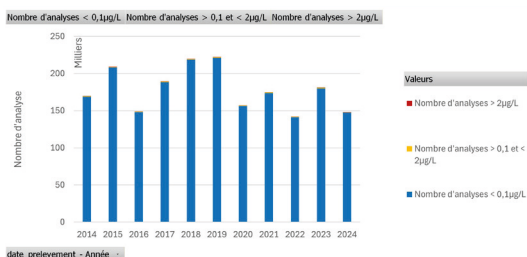
Mars 2026

QUALITÉ DE L'EAU

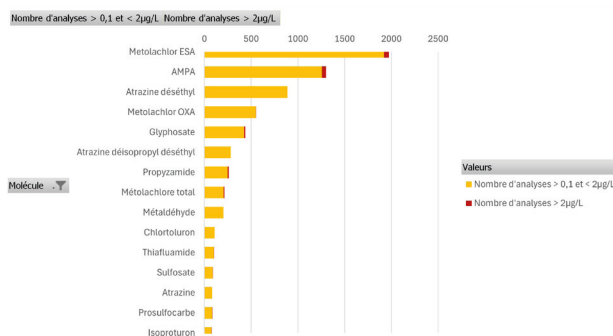
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (ESA et OXA metolachlor, AMPA). On retrouve ensuite des herbicides.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



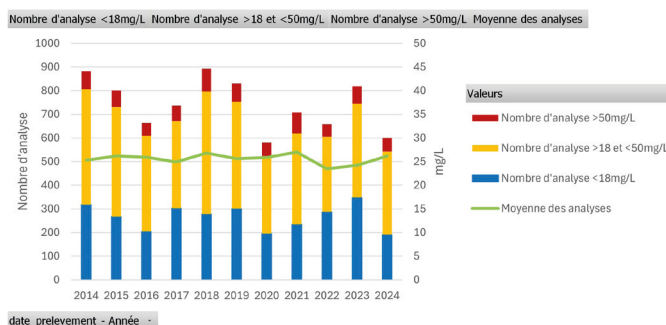
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

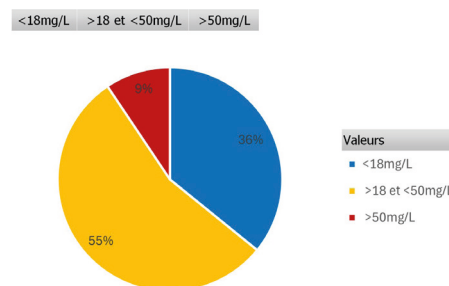
36 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



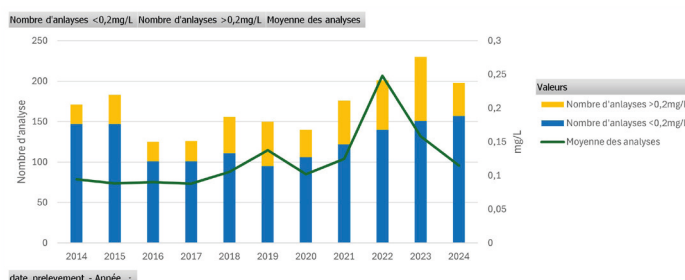
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

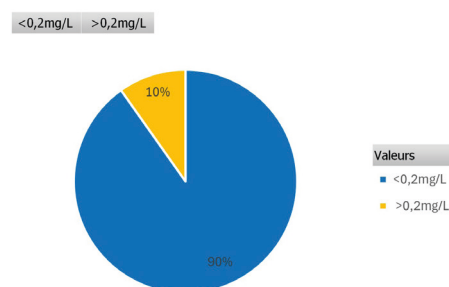
90 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE LOIR

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Équité Fraternité



Mars 2026

ENJEUX MAJORITAIRES

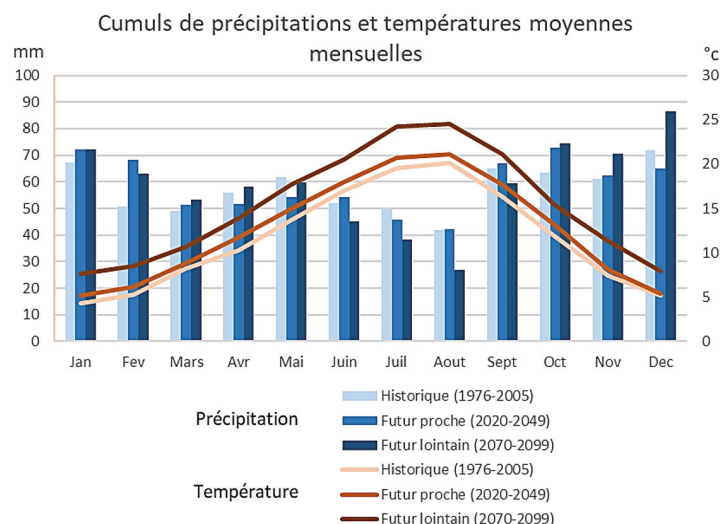
- Organiser la maîtrise d'ouvrage et garantir le portage du SAGE.
- Restaurer la qualité physico-chimique des ressources en eau (nitrates, phosphore, pesticides).
- Restaurer la qualité des milieux aquatiques.
- Connaître, préserver et valoriser les zones humides.
- Gérer quantitativement les ressources en eau superficielles et souterraines.
- Réduire le risque d'inondation.
- Sécuriser l'alimentation en eau potable.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Préservation des réservoirs biologiques :**
 - les procédures d'ores et déjà prévues par la réglementation générale permettent en effet de s'assurer que déclaration ou autorisation des installations, ouvrages, travaux et aménagements sont réalisés dans des conditions limitant les impacts sur les milieux aquatiques.
- Tout nouveau projet d'installation, ouvrage, remblai, dans le lit majeur d'un cours d'eau, soumis au régime de déclaration ou d'autorisation en application n'est autorisé que si sont démontrée(s) :
- l'existence d'enjeux liés à la sécurité contre les risques d'inondation des personnes, ainsi que des habitations, des bâtiments d'activités et des infrastructures de transport existants,
 - ou l'impossibilité technico-économique d'implanter en dehors de ces zones,
 - les infrastructures publiques de captage et de traitement des eaux usées, d'eau potable et les réseaux qui les accompagnent,
 - les infrastructures de transport structurantes pour le territoire, déclarées d'utilité publique,
 - ou l'absence d'alternative avérée et économiquement acceptable concernant l'extension et la modification de bâtiments d'activités économiques existants.

Mars 2026

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 9 mm

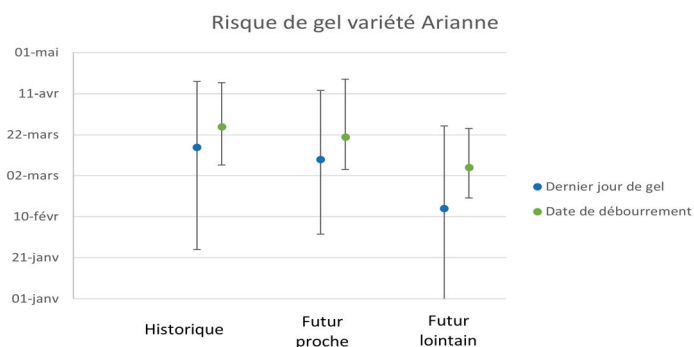
Futur proche

- 39 mm

Futur lointain

Mars 2026

ARBORICULTURE



Augmentation du risque de gel :

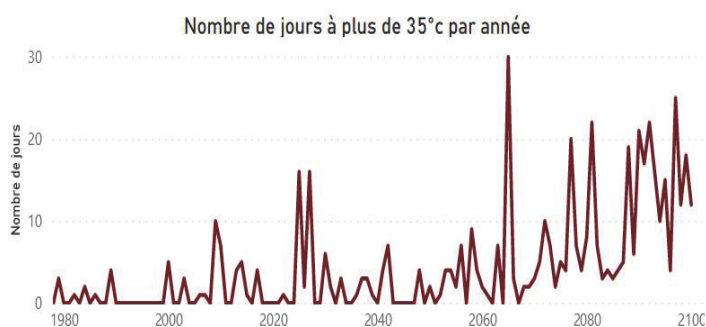
- Avancement des cycles de cultures qui rattrape la diminution de la période de gel.

Accélération du cycle :

- Récolte plus précoce.

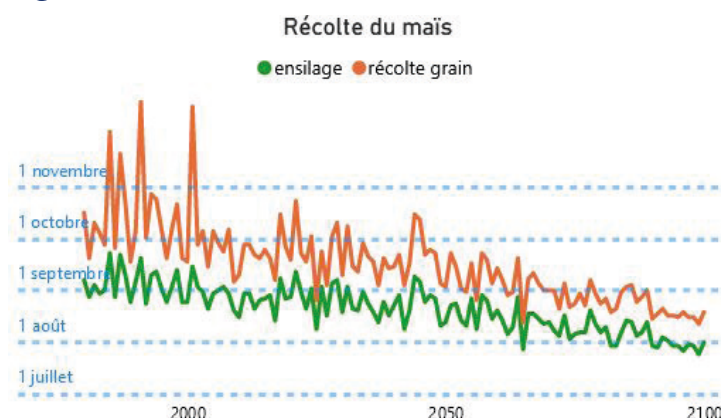
Déficit hydrique et coup de chaud en été :

- réduction du bilan hydrique en été,
- brûlure sur fruits,
- diminution fertilité.



Augmentation des bioagresseurs.

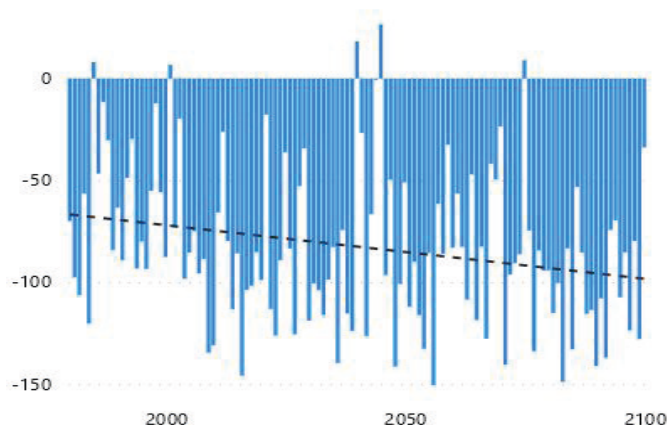
MAÏS



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

